



**AMBASSADE
DE FRANCE
AUX PHILIPPINES
ET EN MICRONÉSIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**APPEL A PROJETS 2021
RÉSEAU DES ONG FRANCO-PHILIPPINES**

ANNONCE

- **1.- Présentation générale :**

Un appel à projets est lancé du **8 septembre au 29 octobre 2021** à destination des associations du réseau des ONG franco-philippines. Alors que la pandémie a sévèrement affecté les lieux d'apprentissage aux Philippines, qui sont restés fermés depuis plus d'un an et demi, devront être mises en avant des propositions de projet ou d'activité comportant un volet de soutien à la formation ou à l'éducation d'une communauté ou d'un groupe social défavorisés - sans restriction thématique. Cela peut concerner aussi bien des projets à vocation sanitaire ou sociale, environnementale, ou autre.

Deux lauréats seront sélectionnés cette année. Suite à l'évaluation des projets, le premier lauréat bénéficiera d'un **soutien financier total de 300 000 PHP** accordé par l'Ambassade de France aux Philippines. Le deuxième lauréat bénéficiera d'un **soutien financier total de 100 000 PHP**, octroyé également par l'Ambassade de France aux Philippines.

- **2.- Conditions d'éligibilité :**

Toute organisation de droit local régulièrement associée aux activités mises en œuvre collectivement par le réseau des associations franco-philippines peut soumettre une demande dans le cadre de cet appel.

Le présent dossier de demande de subvention devra être signé par la personne ayant qualité pour engager l'association. Il ne pourra être soumis qu'un seul dossier par association. Toutes les rubriques du dossier devront être complétées.

- **3.- Procédure de sélection :**

L'appel à projets est ouvert du 8 septembre au 29 octobre 2021. Les associations intéressées devront soumettre avant le 29 octobre 2021 minuit, délai de ri-



**AMBASSADE
DE FRANCE
AUX PHILIPPINES
ET EN MICRONÉSIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

gueur, leur projet sous forme d'un dossier composé du formulaire simplifié, de l'attestation sur l'honneur et de la fiche de présentation du dossier de candidature ci-joints ainsi que d'éventuels documents annexes utiles à la présentation.

L'ensemble des projets sera examiné. Les projets éligibles feront l'objet d'une décision par un jury présidé par l'Ambassadeur de France aux Philippines.

- **4.- Critères de sélection :**

L'appel à projets est ouvert : il ne comprend pas de restriction sectorielle ni thématique, dès lors que les projets comportent un volet de soutien à la formation ou à l'éducation et bénéficient à une communauté ou un groupe social défavorisés.

Le projet présenté devra répondre aux objectifs suivants :

- Engager des démarches sur du moyen ou du long terme pour dépasser les actions ponctuelles à visée uniquement informative ;
- Inscrire le projet dans un territoire en mobilisant les acteurs locaux ;
- Comporter un volet de soutien à la formation ou à l'éducation.

Le projet devra décrire les objectifs, la méthode, le calendrier d'exécution ainsi que les moyens humains et financiers nécessaires à son exécution.

La sélection des projets se base sur la qualité de l'argumentation concernant les critères suivants :

- Pertinence du projet (risques et opportunités liés au projet) ;
- Capacité de l'association à exécuter le projet ;
- Caractère innovant du projet ;
- Mesures d'impact sur les bénéficiaires et conditions de pérennisation.

Les projets plaçant en leur centre la participation, l'exploitation du potentiel et les mesures de protection de toutes les femmes et de toutes les filles seront particulièrement appréciés.

- **5.- Information / communication**

La participation financière de l'Ambassade et le logo de l'Ambassade figureront sur tous les documents d'information et de communication relatifs au projet soutenu par l'appel à projets.



**AMBASSADE
DE FRANCE
AUX PHILIPPINES
ET EN MICRONÉSIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **6.- Réalisation du projet :**

Les deux associations sélectionnées recevront en une fois la somme correspondante à la contribution de l'Ambassade de France aux Philippines.

Après la réalisation du projet selon le calendrier prédéfini, l'association s'engage à remettre à l'Ambassade un compte rendu détaillé de son exécution (nombre de personnes touchées, temps passé, points forts et faibles des actions menées...) ainsi qu'un bilan financier.

- **7.- Contact :**

Ambassade de France aux Philip-
pines
Service de Coopération et d'Ac-
tion Culturelle

Rafael BASCIANO
Attaché scientifique, Correspondant ONG
Tél : (+63 2) 8857 6936
Mail: rafael.basciano@diplomatie.gouv.fr

-